

Document Organisationnel	Politique Qualité du Laboratoire Médical	DO-LAB-ORG-001-H
Date d'applicabilité : 23/06/2026		Validation : AUGIS Béatrice (23/06/2026) CRAVENAUD Carole (-)

Politique générale

Les activités du Laboratoire médical (LM) s'inscrivent dans les actions de santé publique de l'Assurance Maladie déclinées au sein de l'UC-IRSA par les CES, CEGIDD, CLAT et CV, au travers de leurs missions de prévention en santé.

Les biologistes médicaux s'engagent à fournir des prestations de la plus grande qualité aux patients et utilisateurs des services du laboratoire médical représentés par les médecins de l'UC-IRSA et des CES en convention de partenariat pour la Biologie, ainsi que les médecins traitants dans le cadre de l'Examen de Prévention en Santé.

La qualité des prestations du laboratoire médical contribue à fournir un service médical rendu aux patients optimal.

La direction du laboratoire médical garantit l'impartialité, le respect de la confidentialité et la non-discrimination à tous les niveaux de son organisation. Ses activités sont organisées et suivies dans le respect permanent de ces engagements. De plus, elle est impliquée avec la direction de l'UC-IRSA à la mise en œuvre d'un Plan de Continuité d'Activité, afin de disposer de procédures de gestion de crise et de reprise d'activités, dans les cas où celles du LM seraient gravement impactées, limitées, voire arrêtées.

Pour répondre à ces enjeux, dans le respect des exigences réglementaires, normatives et des bonnes pratiques professionnelles, les biologistes médicaux s'engagent :

- à répondre aux besoins de leurs patients et de leurs utilisateurs ;
- à réaliser des examens appropriés qui répondent à l'utilisation prévue ;
- à garantir la performance analytique et le délai de rendu des résultats ;
- à satisfaire l'ensemble des clients du point de vue de leur disponibilité, de leur qualité d'informations, ainsi qu'au travers du traitement des réclamations formulées à l'encontre du LM ;
- à accompagner le personnel du laboratoire médical dans le développement et l'adaptation de ses compétences aux évolutions de l'organisation, ainsi que dans la réalisation de ses activités.
- à améliorer l'efficacité du processus pré-analytique en améliorant les échanges avec les CES
- à apporter des solutions de continuité de services répondant aux besoins actuels et à venir.

Objectifs

Des objectifs sont associés à chacun de ces axes.

Les moyens nécessaires à l'atteinte de ces derniers s'appuient sur l'amélioration continue du système de management du laboratoire intégré à celui de l'UC-IRSA, répondant aux exigences de la norme EN ISO 15189 : 2022. Ils reposent sur le pilotage des processus et la gestion des risques.